



Des solutions pour les EHPAD

Bordeaux, territoire pilote du programme national
« Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie » (PAERPA) :
une plateforme directement accessible pour aider les professionnels, mobiliser des dispositifs innovants, coordonner la prise en charge.

Pour vos résidents de 75 ans et plus



Les EHPAD, partenaires de proximité pour la population

- > Centre de ressources (formations, ateliers prévention...)
- > Pôle de services (actions de prévention pour les personnes âgées du quartier, prestations de restauration,...)
- > Lieu de coordination et de coopération avec les partenaires du territoire,
- > Chambres d'hébergement relais en urgence, Ehpad relais :
 - EHPAD Le Platane du Grand Parc, associations Les doyennés 05 56 14 16 30
 - EHPAD le Clos Serena, Korian 05 56 99 43 43 / 06 09 74 35 14
 - EHPAD La Clairière de Lussy, CCAS de la Ville de Bordeaux 05 24 99 36 00
 - EHPAD Henri Dunant, Croix Rouge française 05 56 00 24 00
- > L'Ehpad Dans et Hors les Murs Villa Pia (suivi à domicile des personnes âgées 24h/24)

Vous pouvez bénéficier de l'appui de PAERPA pour :

- **La mise en place d'une évaluation gériatrique standardisée (EGS),**
- **L'intervention de l'infirmière de nuit de l'EHPAD relai d'astreinte** qui a en charge les EHPAD de son quartier pour :
 - un conseil, une aide, un soutien,
 - un soin à réaliser de nuit sur prescription anticipée,
 - une « urgence » : appel au centre 15 et/ou à l'IDE d'astreinte,
 - la prise en charge des personnes en fin de vie.
- **La mise en œuvre de nouveaux moyens :**
 - des téléconsultations,
 - la prévention du risque iatrogénique médicamenteux,
 - la formation de l'équipe et notamment sur la fin de vie et les soins palliatifs.
- **Le travail coordonné avec les professionnels de santé libéraux :**
 - la commission de coordination gériatrique, réunie 2 fois par an,
 - la coordination des soins entre professionnels,
 - la politique du médicament dans l'établissement, en liaison avec le pharmacien référent,
 - l'évaluation de l'astreinte de nuit.
- **Le travail coordonné avec les établissements de santé pour permettre une meilleure prise en charge de la personne âgée :**
 - aux urgences, par la mise en place du dossier de liaison d'urgence et de sa transmission,
 - en services de court séjour (médecine, chirurgie, gériatrie) en préparant en amont l'hospitalisation avec l'établissement de santé, le médecin traitant et la personne âgée et/ou son entourage.
- **Les échanges et le partage d'informations :**
 - avec les usagers et les familles (Via Trajectoire, plateforme autonomie seniors de Bordeaux, liens internet sécurisés, répertoire opérationnel des ressources,...),
 - avec les professionnels de santé libéraux notamment en facilitant la saisie des informations dans le dossier de soins (la plateforme d'échanges PAACO, la messagerie sécurisée, le DMP,...),
 - avec les établissements de santé (la messagerie sécurisée, le DMP, PAACO,...).



De nouveaux outils pour les EHPAD



UN CONTACT UNIQUE 0 800 625 885

Appel gratuit depuis un poste fixe

Les EHPAD implantés sur la commune de Bordeaux font partie de l'expérimentation **Parcours de Santé des Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA)**. Cette démarche est basée sur la dynamique locale qui permet de renforcer les partenariats avec les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé et les EHPAD.



La Plateforme Autonomie Seniors de Bordeaux (CLIC-MAIA-CTA), un appui opérationnel pour les professionnels

La Plateforme Autonomie Seniors regroupe le CLIC et la MAIA de Bordeaux ainsi que la Coordination Territoriale d'Appui (CTA), financée dans le cadre de l'expérimentation PAERPA.

La CTA permet de favoriser l'information et l'orientation vers les ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire.



Des outils numériques innovants : ProMess, DMP, ViaTrajectoire

- **La messagerie sécurisée ProMess**, avec les mêmes fonctionnalités qu'une messagerie classique, permet aux professionnels de santé d'échanger des mails et des fichiers joints (texte et image) en toute sécurité et conformément à la loi : courrier d'orientation, compte rendu, résultats d'exams...
- **Le Dossier Médical Personnel (DMP)** est accessible sur internet. Il contient les informations personnelles de santé nécessaires au suivi du patient : traitements, antécédents médicaux et chirurgicaux, comptes rendus hospitaliers et de radiologie, analyses de laboratoire...
- **ViaTrajectoire** est un outil accessible sur internet qui aide à l'orientation et au transfert des patients vers des établissements de type SSR, HAD, médico-social. Il permet notamment de traiter les demandes en ligne et de gérer les réponses.

► Pour plus d'informations sur les outils numériques :

TéléSanté Aquitaine : paerpa@sante-aquitaine.fr ou Tél : 05 35 54 50 04



La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans et plus



Action inscrite dans :

